

La conscience est-elle un juge infaillible du bien et du mal? La réponse dépend d'une autre question: Qu'est-ce que la conscience morale?

On entend par là, dans le langage ordinaire, "le témoignage ou jugement secret de l'âme qui donne l'approbation aux actions bonnes et qui fait reproche des mauvaises," (Littre.)

D'après cette définition, la conscience nous approuve ou nous condamne quand nous avons agi selon ou contre nos convictions, mais elle ne nous montre pas comment il faut agir. En ce sens elle n'est donc pas un juge infaillible du bien et du mal.

Quelques philosophes complètent cette définition. La conscience ne juge pas seulement ce qui a été fait," elle dicte ce qu'il faut faire ou éviter." (Kant, P. Janet.)

Les philosophes qui lui attribuent ce pouvoir lui refusent néanmoins infaillibilité. Car ils distinguent diverses sortes de consciences: la conscience droite ou éclairée qui est la vue claire, immédiate et certaine du bien et du mal dans les actions humaines (ne pas tuer, ne pas dérober, ne pas mentir;);—la conscience erronée qui prend le bien pour le mal et le mal pour le bien (J. Clément, Ravillac, Torquemada);—la conscience ignorante qui fait le mal parce qu'elle n'a aucune connaissance du bien (sauvages, enfants abandonnés;);—la conscience douteuse qui hésite entre deux ou plusieurs devoirs (mentir pour sauver la vie d'un innocent.)

Je pourrais reproduire et discuter d'autres définitions plus ou moins étendues de la conscience. Mieux vaut, pour savoir si elle est infaillible, ou dans quels cas elle l'est, rappeler les divers éléments reconnus de tous qui se groupent autour de cette faculté, à moins qu'on ne préfère dire qu'ils la constituent.

Voici donc les phénomènes moraux que nous pouvons observer dans notre âme:

1. Le sentiment de l'obligation morale. Tout honnête homme se sent tenu—quoique non contraint—de faire ce qu'il croit être bien et d'éviter ce qu'il croit être mal. Ce senti-